

Le dispositif Transitions collectives porté par l'association « Transitions pro » Hauts-de-France

OB JEC TIFS

Anticiper les mutations des entreprises en accompagnant les salariés, dont l'emploi est fragilisé, vers une reconversion sereine, préparée et assumée

Sécuriser le parcours des salariés

Description de la mesure

Les projets de transition professionnelle permettent le financement de formations certifiantes pour des salariés souhaitant changer de métier ou de profession dans le cadre d'un projet de transition professionnelle. Les commissions paritaires interprofessionnelles régionales, renommées associations « Transitions Pro », sont notamment chargées de financer les projets de transition professionnelle des salariés (prise en charge des frais pédagogiques, des frais annexes, de la rémunération et des charges sociales légales et conventionnelles assises sur cette rémunération).

En raison du contexte économique et des fortes mutations attendues dans certains secteurs d'activité, le dispositif Transition collectives vise pour toute entreprise, à anticiper les mutations qui ont un impact sur ses métiers et compétences et à en imaginer les métiers de demain. Grâce à TransCo, l'entreprise accompagne ses salariés volontaires à se reconvertir de manière sécurisée, sereine et préparée. Tout en conservant leur rémunération et leur contrat de travail, ses salariés bénéficient d'une formation financée par l'État, dans le but d'accéder à un métier porteur dans le même bassin de vie.



Pilote : État (DREETS)



Financement national : 500 M €



Partenaires : associations « Transitions Pro », France compétences, CEP, organismes de formation



Calendrier : mise en œuvre dès le 15 janvier 2021



Démarches

Se connecter sur

<https://www.transitionspro-hdf.fr/je-suis-une-entreprise/transitions-collectives-aidez-vos-salaries-a-rebondir-dans-ce-contexte-de-crise-2/>

INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continue-eco@dreets.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>